

*Validation des
Acquis de
l'Expérience
VAE*



**ESSENTIA
CARAIBES**

*Accessible après 1
année d'expérience
professionnelle
et / ou
extraprofessionnelle
en lien avec la
certification visée.*



LES PARCOURS
PROFESSIONNALISES

NOS PARTENAIRES

**Validation des Acquis
de l'Expérience
VAE
2022**

**ZI Champigny Imm. LAGUERRE
BAT A ; 97224 DUCOS
0596 55 03 81 / 0696 60 60 49
administration@essentia-caraibes.org
www.essentia-caraibes.org**



Qui peut faire une VAE ?

La VAE s'adresse à toute personne, quel que soit son statut, son âge, son niveau de qualification, sa nationalité, qui justifie d'au moins 1 année d'expérience professionnelle et/ou extraprofessionnelle en lien avec la certification visée.

Qu'apporte la VAE ?

- Faire reconnaître ses compétences par l'obtention de tout ou partie d'une certification
 - Raccourcir un parcours de formation
 - Mettre en cohérence son diplôme avec son niveau de responsabilité
 - Préparer une évolution professionnelle, une reprise de formation, se mettre à niveau pour préparer un concours
- Mieux se positionner sur le marché de l'emploi

Les 4 étapes d'une VAE ?

Informer et choisir le diplôme

Etudier la recevabilité

Elaborer le dossier

Passage devant le jury

Les 4 étapes avec Essentia Caraïbes

* Informer et choisir le diplôme

Essentia Caraïbes vous aide à définir votre projet et de choisir la certification la mieux adaptée, parmi les diplômes dispensés par nos partenaires.

* Etudier la recevabilité

Cette étape consiste à vérifier la conformité de la durée effective d'activité ainsi que le rapport direct des activités avec le référentiel de la certification.

* Elaboration du dossier VAE

Le candidat rédige un dossier en vue d'une présentation au jury VAE des expériences professionnelles et des compétences acquises en lien avec la certification visée.

* Soutenance devant le jury VAE

Le candidat soutient oralement sur la base de son dossier devant le jury VAE qui décide après délibération, de la validation totale ou partiel de la certification.

En cas de validation partielle, le jury se prononce sur la nature des compétences restant à acquérir et les modalités d'acquisition (suivi de modules de cours, dossier ou projet à réaliser).

Une attestation vous sera délivrée



FINANCEMENT

Demandeur d'emploi, indemnisé ou non peut bénéficier sous certaines conditions.

L'accompagnement est éligible au compte personnel de formation.

Vous pouvez obtenir une aide financière notamment auprès :

- De votre employeur
- De l'OPCO de l'entreprise
- De la CTM

Coût dossier et certification

Tarif : nous contacter

Atelier d'explication collective

Un accueil physique et téléphonique Des réunions d'information VAE en vue de l'accompagnement de la démarche. Atelier collectif d'explication de l'expérience.

Pour la réussite de votre VAE, nous proposons un accompagnement personnel pour chaque candidat.